

14 novembre 2018

(18-7142)

Page: 1/2

**Comité de l'agriculture
Session extraordinaire**

Original: anglais

**IMPACT DES PROHIBITIONS OU RESTRICTIONS À L'EXPORTATION DE PRODUITS
ALIMENTAIRES ACHETÉS À DES FINS HUMANITAIRES NON COMMERCIALES
PAR LE PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL (PAM)**

COMMUNICATION PRÉSENTÉE PAR SINGAPOUR

La communication ci-après, datée du 12 novembre 2018, est distribuée à la demande de la délégation de Singapour.

1. Le présent document a pour but de souligner l'impact des prohibitions ou restrictions à l'exportation de produits alimentaires achetés à des fins humanitaires non commerciales par le PAM.

Contexte

2. Le PAM a fourni une aide alimentaire directe à quelque 91,4 millions de personnes dans le monde en 2017, notamment en fournissant une aide alimentaire d'urgence. En 2017, 80% des vivres achetés par le PAM provenaient de pays en développement. L'achat des denrées alimentaires aussi près que possible de l'endroit où elles sont nécessaires permet d'économiser du temps et de l'argent sur les coûts de transport, tout en contribuant à soutenir les économies locales.¹ La quantité de denrées alimentaires achetées par le PAM par rapport au total du commerce mondial est faible et n'entraîne pas de distorsion des échanges.

Impact des prohibitions ou restrictions à l'exportation

3. Les prohibitions ou restrictions à l'exportation sont à l'origine d'inefficacités importantes dans la fourniture de l'aide alimentaire à des fins humanitaires par le PAM. Par exemple, selon le PAM, ces dernières années:

- Un pays d'Afrique de l'Est a interdit l'exportation de maïs. Pour fournir du maïs à un autre pays d'Afrique de l'Est, le PAM a dû s'approvisionner dans un pays africain en dehors de l'Afrique de l'Est, et parfois dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes. Cela a considérablement augmenté les coûts de transport et d'achat, multiplié par trois le temps nécessaire pour livrer les denrées alimentaires aux personnes souffrant de la faim et entraîné la perte d'au moins 3,9 millions de repas. L'interdiction d'exporter a également fait baisser les prix du maïs en raison de la diminution de la demande dans le pays. Cela a résulté en une baisse des prix des produits pour les petits exploitants agricoles.
- Un pays du Moyen-Orient a interdit l'exportation de riz. Comme le PAM avait besoin de ce riz pour nourrir des populations qui souffraient de la faim dans des pays voisins, il a dû s'approvisionner dans un pays d'Asie du Sud. La nouvelle source étant beaucoup plus éloignée, il a fallu plus de temps et d'argent pour transporter le riz. On a évalué le surcoût mensuel à 600 000 dollars EU pour certains mois. Le PAM a également dû faire face à des

¹ <http://www.wfp.org/overview>.

pertes dues à des dégâts causés par l'eau et à des infestations pendant le transit des produits, réduisant ainsi le nombre de bénéficiaires qu'il a pu nourrir.

4. L'impact des prohibitions ou restrictions à l'exportation de produits alimentaires achetés à des fins humanitaires non commerciales par le PAM inclut donc:

- i) l'allongement du délai de livraison des vivres au moment où ils sont le plus nécessaires et le plus difficiles d'accès;
- ii) un risque accru de perte de denrées alimentaires en raison de l'allongement des délais de transport et de changements dans la chaîne d'approvisionnement;
- iii) une augmentation des coûts administratifs;
- iv) une augmentation des coûts de transport et de distribution;
- v) des délais plus longs pour l'achat de produits alimentaires, même si la situation a parfois un caractère d'urgence;
- vi) une incapacité à assurer un approvisionnement alimentaire stable pour les plus vulnérables; et
- vii) une diminution du nombre de bénéficiaires recevant des vivres du PAM. Entre 2015 et 2017: 54,5% des dépenses directes du PAM ont été consacrées à l'Afrique subsaharienne; 33,8% au Moyen-Orient et à l'Afrique du Nord; 8,7% à l'Asie et au Pacifique; 2,2% à l'Amérique latine et aux Caraïbes; et 0,8% à l'Europe orientale, l'Europe du Sud et la Communauté d'États indépendants.

Conclusion

5. Selon les dernières estimations, en 2017, environ 821 millions de personnes (1 sur 9) étaient sous-alimentées, et les données indiquent que le nombre de personnes souffrant de la faim a augmenté au cours des trois dernières années, revenant aux niveaux enregistrés il y a près de dix ans.² Alors que le PAM s'emploie à fournir une aide alimentaire dans les situations d'urgence, les prohibitions ou restrictions à l'exportation de produits alimentaires qu'il achète à des fins humanitaires non commerciales affectent son action et la réalisation de l'Objectif de développement durable 2, à savoir éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable.

² FAO, FIDA, UNICEF, PAM et OMS, 2018, "The State of Food Security and Nutrition in the World - Building Climate Resilience for Food Security and Nutrition", Rome, FAO.